

Le père, après mille objections, cède enfin à sa fille et part avec elle. L'enfant avait raisonné juste. Sa grâce et sa gentillesse gagnèrent bientôt les soldats ; elle apprit où se trouvait le comte de Liptau et finit par tromper la surveillance de ses geôliers.

Le brave comte est tout étonné, mais n'attend rien de cette intervention enfantine.

« Allons, courage, lui dit la *petite sainte*, vos fers sont rouillés, vous êtes fort, vous pouvez les briser. »

Le comte essaie et se déchire inutilement les doigts ; le cadenas résiste toujours. Il veut renvoyer l'enfant.

« Je n'ai plus qu'à mourir, dit-il ; pars. »

— « Non, répondit-elle, je veux essayer à mon tour. »

Le comte la dissuade, la pressant de partir.

« Comment veux-tu, lui dit-il, que tes petites mains si délicates brisent ces fers contre lesquels j'ai vainement meurtri les miennes ? »

L'enfant de répondre qu'elle espère que le bon Dieu aura pitié de sa faiblesse et de sa confiance et qu'elle luttera jusqu'au bout.

« Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, n'abandonnez pas votre servante, montrez que vous aimez à aider les faibles. »

Puis, saisissant le cadenas dans ses petites mains, elle se met à le secouer.

Au grand étonnement du comte, à peine a-t-elle fait quelques légers efforts que le cadenas s'ouvre sans résistance.

C'est ainsi qu'il fut délivré, grâce à la foi et à la confiance d'une enfant de douze ans.

Oh ! si nous avions nous-mêmes un peu plus de foi et de confiance dans la prière des enfants, comme nous les ferions prior pour nos plus chers intérêts, pour le triomphe de l'Eglise, pour les grandes œuvres qui hâteront ce triomphe.

CONDITIONS REQUISES POUR GAGNER LES INDULGENCES

(Suite).

18° La confession, quand elle est requise, est-elle nécessaire lors même que celui qui veut gagner les indulgences n'est pas en état de péché mortel ?

Rép. — Oui, mais, dans ce cas, seule, la confession des péchés véniels est requise ; l'absolution de l'est pas.